



ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Le recteur de l'académie de Poitiers
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au brevet d'initiation à la mer (BIMer) ;

VU l'arrêté du 21 septembre 2020 relatif au certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer (CAEIMer) ;

VU la note de service du 10 novembre 2025 parue au bulletin officiel du 11 décembre 2025 portant ouverture d'une session d'examen au titre de la session 2026 du brevet d'initiation mer et du certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer ;

Arrête

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale de
la Vienne

Division
des Examens
et Concours

DEC 1 - n° 2026-24

Article 1 : Le jury académique de l'examen pour l'obtention du brevet d'initiation à la mer et du certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer est ainsi constitué pour la session 2026 :

Président du jury :

M. DELBREIL Jean-Charles, inspecteur de l'Education nationale faisant fonction, Rectorat - Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne

Vice-président du jury :

M. BILLONDEAU Dany, professeur certifié, Lycée Léonce Vieljeux - La Rochelle

Membres du jury :

- M. ALCOUFFE Frédéric, chef de la division emploi et formation maritime, Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique
- Mme BOURIGAULT Katia, professeure certifiée, Lycée Léonce Vieljeux - La Rochelle
- M. METAYER Christophe, professeur certifié, Collège Pierre Mendès-France - La Rochelle
- M. RICHARD Gwenaél, professeur LP, LP Rompsay - La Rochelle
- M. SELLIER Fabien, formateur, CFA académique - La Rochelle

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 11 mai 2026

Le recteur de l'académie de Poitiers

Frédéric PERISSAT